

Compte rendu d'audience

Le SNUipp-FSU rencontre le ministre

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Jeudi 1^{er} juin 2017

Le Ministre de l'Education Nationale, Jean Michel BLANQUER a reçu le SNUipp-FSU le 31 mai pour une entrevue qui aura duré deux heures.

Le SNUipp-FSU a présenté son projet pour l'Ecole s'inscrivant dans la lutte contre les inégalités et pour la réussite de tous les élèves à partir de son livre « une vraie ambition pour l'école publique. Il a rappelé le sous-investissement structurel du système éducatif notamment dans le 1^{er} degré et l'écart de 30%, soit 6 milliards d'euros, avec les pays d'un niveau économique identique et dont le système scolaire est bien plus égalitaire. Dans ces pays, trois leviers sont principalement activés : une meilleure reconnaissance salariale et professionnelle, le volume et la qualité de la formation (initiale et continue) ainsi que des effectifs de classes sensiblement inférieurs aux nôtres. Tout cela renforçant l'attractivité du métier.

Nous avons remis au ministre et à son cabinet notre livre blanc qui redonne les principaux éléments de notre projet pour l'école.

Nous avons également abordé les sujets d'actualité comme le dédoublement des CP, les rythmes, les « devoirs faits ». Le ministre, au-delà de formules générales consensuelles, nous a apporté des réponses contradictoires.

Sur la question des moyens, tout en reconnaissant qu' « il n'y a pas trop de moyens pour le 1^{er} degré », ceux-ci peuvent être gagnés selon lui grâce à une meilleure gestion « pour un rééquilibrage vers le 1^{er} degré » et une meilleure utilisation des moyens actuels.

Tout en disant qu'il souhaite une continuité de politique éducative, il prône une « continuité infléchie ». Il rappelle ses réserves sur les programmes en vigueur et dit vouloir des « évolutions pédagogiques grâce à une série de facteurs le permettant » (pilotage, repères annuels, …). Infléchissement confirmé par ses annonces régulières de changement.

Concernant les CP dédoublés, il dit ne pas souhaiter engager de « guerre des dispositifs » entre le PDMQDC et les CP dédoublés. Pour lui, « ceux-ci pourront cohabiter » mais les Plus de maîtres seront exclusivement ciblés sur les CP et CE1. Le SNUipp-FSU a exprimé ses plus vives inquiétudes sur un affichage de cohabitation contredit par les premières remontées des départements faisant clairement état de suppressions de postes de PDMQDC pour dédoubler les CP.

Dans sa réponse, le ministre confirme que les recteurs et les DASEN ont instruction d'agir sur les postes de PDMQDC mais aussi sur les « réserves » pour couvrir l'objectif de 2200 CP dédoublés. Il rajoute que des CP seront également dédoublés en REP et qu'à la rentrée 2018, le dispositif sera élargi aux CE1.

Par ailleurs, le ministre confirme l'attribution de 3 000 euros pour les enseignants en REP+.

Concernant les rythmes, le ministre dit avoir pris note des problèmes posés par la nouvelle organisation ainsi que de l'épuisement des acteurs. Il pense que les municipalités n'auront pas le temps nécessaire pour appliquer le nouveau décret dès septembre 2017 et considère que c'est à la rentrée 2018 que les changements seront réels. Selon lui, l'objectif du décret n'est pas de revenir à la semaine de 4 jours mais de poser un cadre permettant les 4 jours ou les 4 jours de demie et où l'Etat, en la personne des DASEN, reste maître du jeu.

A nos questionnements sur le risque d'une multiplication d'organisations différentes sur le territoire et de la désorganisation du service pouvant en résulter et donc de la nécessité de définir une cohérence d'organisation pour un territoire donné, il a répondu que c'était le rôle des DASEN que d'y veiller. Sur la question de la durée de la journée de travail des élèves (6 heures + APC + soutien scolaire) il dit réfléchir à une organisation annuelle avec une réduction des vacances. A nos interrogations sur l'avenir du périscolaire et des salariés recrutés par les mairies dans un contexte de désengagement financier de l'Etat, ses réponses ont été des plus évasives.

Concernant les engagements de l'Etat sur les carrières et les rémunérations suite à PPCR, il en a confirmé le principe mais n'a pas souhaité aller au-delà devant auparavant « se caler avec la Fonction publique ».

Nous avons demandé au ministre **d'ouvrir des discussions sur la question du temps de travail** des enseignants. Nous avons rappelé notre exigence de réduction du temps de travail sans réduction du temps d'enseignement des élèves et de la nécessité de revoir nos obligations de service pour permettre de développer le travail en équipe. Nous avons rappelé notre action de réappropriation du temps des APC qui n'avaient pas fait la preuve de leur pertinence pédagogique.

De toute évidence, le Ministre ne se place pas dans cette hypothèse. Pour lui l'AP qui se tournait vers les élèves en difficulté était efficace et il veut donc dresser un bilan de l'APC « qui a réduit cette aide comme une peau de chagrin ». Il n'a pas montré un grand intérêt à la question de la reconnaissance du temps mais a compris que nous ne lâcherons pas le dossier.

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut du temps et des moyens.

l'école pour tous, une vraie **valeur**.

SNUipp-FSU 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme
Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ¤ snu63@snuipp.fr

